



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

N°17 - 25 FÉVRIER 2021

LETTRÉ D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



FABIEN SUDRY - Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

La réindustrialisation, une ambition forte !

J'ai visité le 11 février 2021, l'entreprise ROBIN AIR CRAFT, PME familiale située à Darois, en Côte d'Or, accompagné de la sous-préfète à la relance, Natacha VIEILLE.

Lauréate de l'appel à projet aéronautique (volet national), l'entreprise ROBIN AIRCRAFT recevra **1,7 M € de subvention** à ce titre. Son activité assure depuis plus de 60 ans la fabrication et la commercialisation d'avions de tourisme. L'État permettra donc à ROBIN AIRCRAFT de passer un cap industriel en rationalisant le site, avec des flux plus efficaces et des machines plus modernes.

Dix autres sous-traitants aéronautiques et près de 45 sous-traitants automobiles, ont fait l'objet d'un soutien financier de l'État depuis le mois de septembre, en Bourgogne-Franche-Comté.

Au niveau régional, plus de 110 projets, représentant plus de 80 M € de soutien, ont été accompagnés tous secteurs confondus. Le plan de relance de l'État a délivré ses effets dans une région où la culture industrielle est historique.

Parmi les projets soutenus figurent des entreprises de la santé issues de la métropole dijonnaise (CORDENPHARMA, URGO) mais aussi des entreprises métallurgiques plus traditionnelles (NÉOTISS à Montbard, ou EVAMET au Creusot) et des entreprises du patrimoine vivant comme MAROTTE dans le Jura.

«France Relance est d'une importance majeure pour notre économie car les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain. Le Gouvernement a décidé de renforcer les moyens dédiés pour l'année 2021, avec un milliard d'euros supplémentaires dédiés à la relocalisation et à la numérisation de l'industrie.»



Les Actualités

ÉCOLOGIE

TREMPLIN AUX TPE/PME DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE !



Vendredi 5 février 2021 s'est tenu un petit déjeuner presse organisé par **Blandine AUBERT**, directrice régionale de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en présence de **Fabien SUDRY**, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et de **Natacha VIEILLE**, sous-préfète à la relance.

L'occasion de présenter l'orientation du plan de relance (**30 milliards sur les 100 milliards d'euros**).

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr/actualites/presse

L'ADEME a lancé le 8 février 2021, le dispositif simplifié **TREMPLIN**, qui donne accès aux TPE/PME à des financements fléchés sur des projets peu onéreux, pour soutenir les projets d'investissement destinés à engager des actions de **maîtrise de l'impact écologique de l'entreprise**.

45 M € AU NIVEAU NATIONAL,

pour financer l'acquisition de véhicules électriques, d'équipements de réduction et de gestion des déchets, l'accompagnement pour des travaux ambitieux de rénovation des bâtiments, l'études sur les émissions de gaz à effet de serre et les stratégies climat des entreprises.

La date de la clôture du guichet est le 30 juin 2021.

Plus d'informations

www.agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme

SOUTIEN AUX CANTINES SCOLAIRES DES PETITES COMMUNES

Le plan France Relance comporte un soutien à certaines cantines scolaires, à hauteur de **50 M€**.

Ce soutien vise à aider des petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite « loi EGAlim », dans les services de restauration scolaire. Les investissements peuvent être d'ordre matériels, immatériels et de prestations intellectuelles (formations, audits, conseils, études).





LA NOTICE D'INFORMATION

rappelle les modalités de fonctionnement du guichet de subvention, ouvert depuis le 08 février 2021 : communes et EPCI éligibles, dépenses éligibles, modalités de candidature et de calcul de l'aide, étapes de l'instruction d'une demande, calendrier, ...

www.asp-public.fr/soutien-de-certaines-cantines-scolaires

L'aide s'adresse aux collectivités et établissements suivants :

- **les communes bénéficiaires de la fraction cible de la dotation de solidarité rurale, DSR Cible en 2020 ;**
- **les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant acquis la compétence pour la restauration scolaire pour des communes bénéficiaires de la DSR Cible en 2020.**

La liste des biens et prestations éligibles est détaillée dans l'annexe de l'arrêté : traitement des produits frais et diversification des sources de protéines, lutte contre le gaspillage alimentaire et dons, substitution de matériels en plastique, informations au public, financement d'investissements immatériels, prestations intellectuelles (formations, audits, conseils, études).

Les demandes de subvention peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2021.

LOGEMENT SOCIAL

A travers son plan de relance, qui mobilise **plus de 11 Md €** d'investissements en faveur de l'habitat, la Banque des Territoires soutient les programmes de production et de réhabilitation de logements sociaux.



Pour ce faire, elle a accéléré la mise en œuvre opérationnelle de son **dispositif de titres participatifs porté à 900 M €, sur la période 2020-2022.**

Cet engagement a été officialisé le 4 février dernier, par François-Xavier Dugourd, Président d'Orvitis et Antoine BREHARD, Directeur Régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, en présence d'Eric PIERRAT, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales.

La Banque des Territoires accompagne les projets du bailleur et soutient le secteur du logement social en Côte-d'Or dans le cadre de son plan de relance en souscrivant aux :

4 MILLIONS

de titres participatifs émis par Orvitis

Ce partenariat va permettre à Orvitis de poursuivre ses opérations d'investissement : construction de logements, réhabilitation de patrimoine, activités de développement d'habitat social.

Grâce au plan France Relance de l'État, la Banque des Territoires a pu augmenter l'enveloppe qu'elle consacre aux fonds participatifs et ainsi son soutien à l'investissement des organismes de logement social, les OPH en particulier.



Le volet Transition écologique de France Relance prévoit dans la région le financement de dossiers supplémentaires de maprimerénov

- 1** | RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS DE L'ÉTAT
267 projets pour 95 M€
- 2** | AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
73 M€
- 3** | AIDE À LA RESTRUCTURATION LOURDE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Sur : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique

NUMÉRIQUE

FRANCE RELANCE FINANCERA DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DANS LES TERRITOIRES

DANS NOTRE RÉGION



8 MILLIONS
pour les postes de conseillers numériques
(environ 200 conseillers)

Leur rôle portera sur la sensibilisation des habitants aux enjeux du numérique : savoir utiliser internet (démarches en lignes, actes quotidiens), maîtriser les réseaux sociaux et d'organiser des ateliers individuels et/ou collectifs d'initiation au numérique.

Afin d'avoir une lisibilité régionale et dans un but de cohérence, environ 200 conseillers, ont été attribués à différents lieux : collectivités territoriales, Maisons France Services, « tiers lieux » y compris Fabrique de territoire.



ÉLIGIBILITÉ

collectivités territoriales et leur groupement, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ultérieur concernera les acteurs privés (associations) ;



PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

coût salarial des conseillers numériques par l'État (40 à 50 k€) ;



CONVENTION

à venir entre ANCT (via Banque des territoires) et les structures retenues ;



FORMATION CERTIFIANTE

des conseillers numériques en mars 2021 (titre professionnel de médiateurs numériques).

Accompagnement : sabine.racine@bfc.gouv.fr, pierre.adami@bfc.gouv.fr

PROGRAMME NATIONAL «PONTS»

40 M€ ONT ÉTÉ CONFIÉS AU CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT (CEREMA) AVEC 2 VOLETS :

1

PROGRAMME DE RECENSEMENT ET D'ÉVALUATION DES PETITS OUVRAGES D'ART :

offre de service pour réaliser un diagnostic des ouvrages d'art des communes de moins de 10 000 habitants, évaluation des états de besoin d'investissement et d'entretien



APPEL À PROJET « PONTS CONNECTÉS »

à destination des entreprises pour accélérer la transformation numérique du suivi/entretien des ouvrages.

2

Les communes doivent se manifester d'ici le 31 mars 2021 pour bénéficier de ce programme.

www.cerema.fr/fr/programmenationalponts/communes

contact-programmeponts@cerema.fr



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*